



Demande d'autorisation

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON DANS UNE INSTALLATION SPORTIVE

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (1)

Mr REVELON Pierre

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence :

Emplacement (2) : **UNION SPORTIVE ARBOISENNE**

STADE ETHOLE 39600 ARBOIS

à partir du **29/11/2025** au **29/11/2025** entre 12:00 h. et 18:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 20/11/2025

Signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté SB*25-

299

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

M. (1) **Mr REVELON Pierre**

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

Emplacement (2) : **UNION SPORTIVE ARBOISENNE**

STADE ETHOLE 39600 ARBOIS

à partir du **29/11/2025** à 12:00 au **29/11/2025** à 18:00

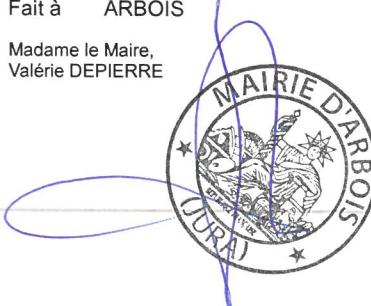
à l'occasion de (3) **TOURNOI INTERDEPARTEMENTALE**

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

Madame le Maire,
Valérie DEPIERRE

le 20/11/2025



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.